

**DOMINIQUE TOURNEUR, DIRECTRICE GÉNÉRALE
PRODUITS & SERVICES DE L'AWEX :**

“Notre réforme s’est construite dans le dialogue avec les entreprises”



Dans quel état d'esprit avez-vous entamé les travaux relatifs à cette réforme ?

DT *Dans un esprit de créativité et d'efficacité en plaçant les besoins des entreprises au centre de la réflexion. Nous avons opté pour une approche dynamique tenant compte de l'évolution des technologies, comme par exemple la communication digitale, et des nouveaux modèles de Business Development sans oublier bien sûr une simplification administrative amplifiée.*

L'objectif de la réforme vise à maximiser l'impact des incitants sur les exportations, tout en amenant les entreprises à mieux structurer leur stratégie à l'international. Comment cela se concrétise-il ?

DT *Un incitant est un investissement dans le futur de l'entreprise et dans celui de l'économie wallonne. Afin d'en optimiser les retombées concrètes, nous misons sur l'adéquation renforcée entre l'incitant accordé à l'entreprise et sa maturité à l'international.*

Pour être impactantes, nos aides doivent être ciblées et actionnées au bon moment par l'entreprise dans son parcours de croissance. Le système d'enveloppe annuelle incite l'entreprise à affiner son plan stratégique de développement à l'international. Le soutien financier est donc couplé à l'appui humain déjà initié lors de la réalisation du diagnostic de maturité et du programme d'accompagnement personnalisé proposé en amont par notre centre régional.

L'Awex est également attentive au soutien de la performance à l'étranger des entreprises porteuses de projets innovants et stratégiques.

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, nous avons d'ores et déjà apporté un soutien financier significatif (jusqu'à 80.000 euros) à 72 projets stratégiques d'internationalisation sélectionnés au regard de leurs retombées potentielles sur la croissance des exportations et de l'emploi en Wallonie.

Comment voyez-vous les prochaines étapes ?

DT *Notre réforme est assez disruptive dans son approche, donc, d'abord et avant tout, rester à l'écoute et à disposition des entreprises pour les accompagner. Nous nous réjouissons d'avoir déjà versé les avances des premiers dossiers introduits. D'ici quelques mois, nous évaluerons, dans un processus d'amélioration continue, la perception de cette réforme par les entreprises via nos comités de clients. Enfin, une évaluation quantitative du succès de la réforme et de ses retombées concrètes pour les entreprises et pour l'économie wallonne sera effectuée sur base des rapports qui nous parviendront des entreprises en clôture de leurs enveloppes annuelles.*

Nous comptons également sur le retour terrain de nos partenaires dont AKT for Wallonia. L'ouverture et l'échange sont les forces motrices de notre agence. ■